

Formulaire n° AINC (révisé le 2 février 2012)
Avenant en matière d'assuré additionnel et d'avis de résiliation

1. Il est entendu et convenu que (insérer le nom de la personne morale) est désormais couvert par la présente police à titre d'assuré additionnel, mais seulement dans le cadre des activités de l'assuré désigné et seulement en ce qui concerne (insérer le nom des activités et/ou des lieux et/ou le numéro du contrat).

Conformément à la couverture offerte à l'assuré additionnel, le montant de garantie en vertu du présent avenant n'excédera pas (insérer le montant énoncé dans le contrat/certificat) par sinistre et (insérer le montant énoncé dans le contrat/certificat) dans le cas de RISQUES PRODUITS ET TRAVAUX TERMINÉS. Une telle assurance offerte par le présent avenant ne couvre pas la responsabilité liée aux activités de l'assuré additionnel ou de ses employés.

2. Il est convenu par la présente que si la présente police est résiliée par les souscripteurs pour une raison quelconque autre que le non-paiement de la prime ou à la demande de l'assureur désigné, nous enverrons à la personne désignée un avis de résiliation par écrit (n° du formulaire écrit (nombre de jours) jours avant l'entrée en vigueur de la résiliation conformément à l'échéancier ci-dessous. L'omission de l'envoi d'un tel avis ne doit pas influencer sur les droits de résiliation de la police des souscripteurs, ni sur la résiliation de la présente police par toute personne non mentionnée ci-dessous, ou, le cas échéant, toute personne ayant reçu un tel avis.

Personne morale : (nom de la personne exigeant un avis)

Adresse : (adresse postale de la personne)

Le contenu du présent document ne doit en aucun cas modifier ou élargir toute clause ou condition de la police, à l'exception de ce qui est stipulé ci-dessus.